

# Le Quinzième

Bimensuel de l'Université de Liège - Du 19 février au 4 mars 1998 - n°69



## sommaire

### ■ Recherche en Wallonie

Dans le cadre de ses compétences en matière de recherche et de technologies nouvelles, le ministre William Ancion a débuté, le 20 janvier dernier à Liège en compagnie de journalistes, un tour scientifique de Wallonie. La première étape a relié quelques fleurons technologiques liégeois.

Page 2

### ■ Visite marocaine

Son excellence M. Rachad Bouhlal, ambassadeur du Royaume du Maroc en Belgique, était en visite officielle à l'ULg le 5 février. Avant d'être reçu par les autorités académiques au château de Colonster, il a visité deux départements de la faculté des Sciences particulièrement représentatifs de l'état des collaborations entretenues avec le Maroc.

Page 3

### ■ Des millions en héritage

Estimée à plusieurs dizaines de millions de francs, la succession des époux Sporck vient se greffer au demi milliard déjà géré par l'université de Liège au nom d'une cinquantaine de fondations venant en aide aux chercheurs et aux étudiants par l'intermédiaire de bourses ou de prix.

Page 5

### ■ Délivrance d'héroïne

De janvier à juin, un chercheur, financé par un crédit de 1 million de FB libéré par le ministère de l'Intérieur, planche sur un projet de délivrance contrôlée d'héroïne à Liège. Trois professeurs de l'ULg supervisent ce chercheur : le neuropsychiatre Marc Anseau, le criminologue André Lemaître et la psychologue Michel Born. Le projet devrait être mis en chantier par la Ville à la fin de l'année.

Page 6

### ■ Mécénat culturel

L'asbl Art&fact (l'association des historiens de l'art et des archéologues de l'ULg), en collaboration avec les musées de Liège, prépare, pour le mois de mars, une exposition au musée Saint-Georges, dédiée à l'histoire du mécénat dans notre ville. En exposant le patrimoine artistique liégeois, les organisateurs espèrent aussi tenter de nouveaux mécènes.

Page 7



Socrates, Leonardo da Vinci, CGRI, BIJ, et les autres

## Mille et une idées pour s'évader

**Envie d'étudier, de chercher ou de travailler en dehors de nos frontières ? Organisé par les Affaires académiques et l'administration Recherche et développement de l'ULg le 4 mars prochain entre 12 et 17h aux amphithéâtres de l'Europe (Sart Tilman), le forum des bourses pour l'étranger éclairera les lanternes sur les divers programmes de mobilité et les démarches à entreprendre.**

Voir page 3

## propos

Au cours de la dernière semaine, deux événements liégeois ont posé de façon stimulante la question des rapports entre la science et les médias. Ce fut tout d'abord à la Maison de la presse la rencontre fructueuse de chercheurs de l'ULg et de journalistes autour de la question du partenariat entre les deux professions. Ce fut ensuite au théâtre du nouvel institut d'Histoire l'intervention de Pierre Bourdieu sur le thème de "L'emprise des médias".

Deux séances contrastées sans nul doute. Pour Bourdieu, les médias, télévision en tête, pervertissent les savoirs : imposant brutalement leurs normes réductrices, ils travestissent l'information ; s'asservissant au culte de l'audimat, ils favorisent un vedettariat de pseudo-intellectuels. Pendant ce temps, lors de la rencontre journalistes-chercheurs, était évoquée la possibilité d'une collaboration améliorée entre deux instances à objectifs complémentaires, université et presse.

En fait, les deux séances se rejoignaient sur une même demande, la diffusion citoyenne des progrès du savoir. C'est là aujourd'hui une exigence que d'informer le grand public des conquêtes de la recherche. Cela dit, et ici commencent les difficultés, science et médias fonctionnent sur des modèles mal compatibles. Comment par exemple concilier les rythmes propres aux deux métiers ? Alors que le savant agit dans la lenteur et la complexité, le journaliste intervient dans l'urgence et la simplicité.

Lors des deux séances, un consensus s'est fait jour sur un point essentiel. Il ne peut y avoir, a-t-on dit de part et d'autre, de partenariat entre journalistes et chercheurs qu'à la condition de passer un contrat clair en toute occasion. Il s'agit en somme que chacun reconnaisse l'autre et les exigences de son métier, de sa déontologie, de ses conditions de travail. Après quoi, reste à définir un protocole commun de mise en œuvre. Commençons déjà par là...

Jacques Dubois

### En quinze mots

Du 5 au 8 mars, l'Association des étudiants ingénieurs civils et informaticiens de l'université de Liège (AEES) organise, pour toutes et tous, une session de parachutisme avec zone extrême. Le programme de ces trois jours se compose d'une instruction théorique (à Liège), d'une instruction pratique et d'un saut en ouverture automatique (à Maubeuge) pour la modique somme de 5 000 FB. Un brevet sera délivré aux participants à la fin du stage. Informations et inscriptions avant le 25 février à l'AEES, 04/366.92.78.



## Recherche en Wallonie

Parmi les sites visités par William Ancion à Liège figurent la société Amos, spécialisée en opto-mécanique (voir en bas de page), ainsi que l'institut de Chimie de l'ULg et trois autres entreprises high tech. Portraits au fusain :

### Biotechnologie

À l'institut de Chimie de l'ULg, trois unités de recherche se consacrent à l'étude des protéines : le Centre d'ingénierie des protéines du Pr Jean-Marie Frère; le Laboratoire de biochimie du Pr Charles Gerday et le Laboratoire de biologie moléculaire du Pr Joseph Martial. Laboratoires de pointe, leurs travaux ont de nombreuses retombées pratiques : conception de molécules nouvelles qui ne laisseront aucune chance aux bactéries; vérification de la fonction d'enzymes qui permettront de faire la lessive à l'eau froide; étude des protéines artificielles capables de transporter un médicament dans le corps humain.

### Techspace Aero

Installée à Vottem, cette société conçoit, développe et produit des équipements pour la propulsion aéronautique et spatiale. Par ailleurs, elle entretient, répare et pratique des essais de turboréacteurs. Grâce à un financement de la Région wallonne, elle a d'ailleurs pu procéder à des recherches sur le moteur qui équipera le nouveau Boeing 737. Actuellement, Techspace Aero construit des vannes pour le moteur Vulcain 2 qui équipera la fusée Ariane 5.

### Neurones Animation

Le studio Neurones Animation de Liège est le centre de recherche et de production expérimental du groupe Neurones. Il crée, entre autres, des images de synthèse en trois dimensions et conçoit l'animation d'images en temps réel pour la télévision et le multimédia. D'ailleurs, peut-être connaissez-vous la série "Le concombre masqué" ? Chaque jour, Neurones Animation produit 5000 dessins, soit un peu moins de sept minutes de dessin animé.

### Centre de recherche

Le C.R.I.F. (Centre de recherches scientifiques et techniques de l'industrie des fabrications métalliques de Liège) aide les entreprises à améliorer leur compétitivité grâce à l'innovation technologique. Sa spécialité : la connaissance des matériaux et leur incorporation dans les produits fabriqués par les entreprises (la plupart d'entre eux se composant d'une multitude de matériaux). Ainsi, le C.R.I.F. liégeois peut offrir une guidance technologique directe aux entreprises au stade de production qu'elles désirent (création de produits, assemblage...) et quel que soit leur secteur d'activité (domaine médical, des ponts et chaussées...).

# La flèche wallonne scientifique est partie de Liège

**Le ministre William Ancion a entamé son périple à travers la Région wallonne. À Liège, il a visité cinq sites qui se consacrent à la recherche et au développement, avec l'espoir de sensibiliser l'opinion publique wallonne...**

Dans le cadre de ses compétences en matière de recherche et de technologies nouvelles, William Ancion a commencé, le 20 janvier dernier en compagnie de journalistes, un tour scientifique de Wallonie par quelques fleurons de la technologie liégeoise : AMOS, le C.R.I.F. (Centre de recherches scientifiques et techniques de l'industrie des fabrications métalliques), Techspace Aero (propulsion aéronautique et spatiale), Neurones Animation (technologie de l'information et du multimédia) ainsi que trois laboratoires de l'institut de Chimie de l'ULg.

### Être citoyen techno-scientifique

William Ancion poursuivra son circuit jusqu'en octobre, date à laquelle se déroulera la "Journée de la recherche" qui donnera l'occasion aux entreprises et

laboratoires d'ouvrir leurs portes au grand public et aux écoles. Cette volonté de sensibiliser le public aux entreprises technologiques vient du manque d'intérêt du citoyen wallon pour ce secteur et de l'appréhension des jeunes à entamer des études en Sciences appliquées (voir l'article ci-dessous). Or, un regain d'intérêt pourrait rétroagir favorablement sur la part du budget consacrée à la recherche et au développement.

Plus précisément, le budget global, que la Région wallonne accorde à la recherche et au développement, est passé de 3,2 milliards en 1997 à 3,8 milliards en 1998. La différence entre les deux montants sera répartie entre les entreprises (345 millions), une aide qui favorisera l'embauche de chômeurs pour la recherche dans les PME (180 millions) et les interfaces et universités (480 millions). Ces dernières bénéficieront de 150 millions pour la recherche industrielle de base, d'une somme équivalente pour faciliter les doctorats en entreprise (budget First) et, enfin, de 40 millions pour valoriser les résultats de recherches universitaires. De plus, un milliard provenant des Fonds de recherche sera injecté pour permettre une meilleure valorisation économique des résultats de la recherche. (Voir *Quinzisième Jour* n°65).

### Intégration au RITTS ?

Ces moyens supplémentaires devraient relancer la recherche scientifique en Région wallonne qui, disons-le, a plus de dix ans de retard sur certaines régions européennes. À ce propos, une étude réalisée par le Bureau fédéral du plan met en évidence les faiblesses, mais aussi les atouts de la Wallonie. Celle-ci manquerait de coordination et de communication entre ses différents secteurs de recherche. Le rapport révèle également un transfert trop linéaire des résultats scientifiques. Analyser en profondeur la situation industrielle et technologique wallonne apparaît, dès lors, comme une nécessité.

Dans cette optique, William Ancion attend que la Commission européenne autorise l'intégration de la Région wallonne dans le programme RITTS (Stratégies et infrastructures régionales d'innovation et de transfert de technologie), ce qui lui permettrait d'avoir à sa disposition des experts qui réaliseraient des audits afin de mettre au point une stratégie en matière de recherche. La réponse devrait arriver dans le courant du mois de mars ou avril.

Catherine Evrard-Françoise Savelberg

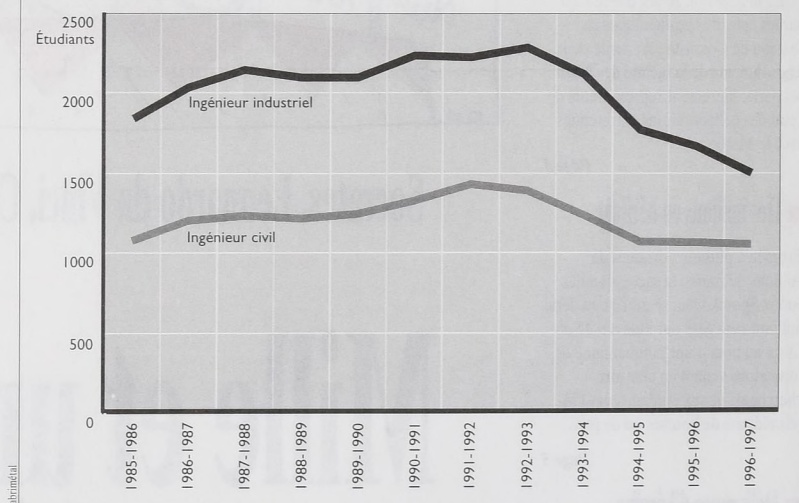
## Les universités doivent s'ingénier à attirer des ingénieurs

1423 inscriptions en 1<sup>re</sup> candidature en Sciences appliquées en Communauté française en 1991 contre 1055 en 1996. L'université de Liège n'échappe pas à la dégringolade (432 inscrits en 1993, 265 en 1997-98). Bien que l'ingénieur ne soit pas encore en voie de disparition, le phénomène devient toutefois inquiétant... Surtout que, a contrario, la demande des entreprises belges pour ces diplômes ne régresse pas.

Certaines options sont plus touchées que d'autres par la pénurie : informatique, mécanique, électronique ou encore électromécanique. On peut s'étonner de ce que si peu d'étudiants soient attirés par les spécialisations que sollicitent les entreprises. Ainsi, selon une enquête de la fédération patronale Fabrimétal en juin 97, plus de 60 % des offres d'emploi destinées aux ingénieurs réclamaient justement une spécialisation en électromécanique, électronique, informatique ou mécanique. Conséquence, les entreprises sont contraintes de patienter ou d'engager et de former des ingénieurs d'une spécialité autre que celle souhaitée.

L'examen d'entrée est loin d'être la cause du phénomène puisque les ingénieurs industriels, qui ne doivent pas s'y soumettre, connaissent une situation similaire et bien plus préoccupante. Les raisons sont ailleurs. Robert Borlon, secrétaire général de l'AILg (Association des ingénieurs sortis de l'ULg), met en évidence le sentiment de crainte face à des études réputées difficiles et réservées à une élite matheuse. À cela, il faut ajouter le besoin d'un recyclage continu aux nouvelles technologies. De plus, ce métier, étroitement lié à l'industrie, semble être connoté négativement par une société de

Évolution du nombre d'inscriptions en première candidature en Communauté française



plus en plus écologique et troublée par la crise économique. L'entreprise apparaît aujourd'hui comme le symbole de la pollution et du chômage.

Dès lors, Fabrimétal prône une meilleure communication des succès des entreprises afin de redorer leur image. Mais elle veut également sensibiliser les jeunes aux aspects positifs de la technologie et promouvoir le

métier d'ingénieur via une connaissance exacte de la profession et de ses débouchés. La "Journée de la recherche", programmée par le ministre William Ancion en octobre, va dans ce sens puisque les entreprises et les laboratoires seront invités à ouvrir leurs portes au grand public.

C.E.

## Reconvertie, la société AMOS approche les étoiles

À l'occasion de son tour wallon des entreprises et laboratoires technologiques, le ministre Ancion a visité, le 20 janvier dernier, la société AMOS. Installée au cœur du Parc scientifique du Sart Tilman, AMOS (Advanced Mechanical and Optical Systems) est reconnue comme un des fleurons de la technologie liégeoise. De la fabrication de poches de coulée à la confection de systèmes opto-mécaniques de précision, Bill Collin, le maître des lieux, a réussi une reconversion heureuse de l'ancienne fonderie Collin.

C'est en 1981 que Bill Collin, marchant sur les traces de son grand-père qui avait créé au début du siècle les Ateliers Collin, reprend les Ateliers de la Meuse. Au

fil du temps, des contacts de plus en plus étroits se sont noués entre B. Collin et quelques responsables de l'institut d'Astrophysique de Cointe. C'est ainsi que l'opportunité s'est présentée pour les Ateliers Collin de réaliser un premier simulateur spatial destiné à tester les satellites au sol. Très vite, l'environnement des Ateliers Collin n'est plus adapté au travail spatial nécessitant de plus en plus des laboratoires, bureaux d'études bien équipés et ateliers de soudage, de montage,...

Bill Collin crée alors la société AMOS. D'investissements en investissements, AMOS n'a cessé de croître et de diversifier ses activités : fabrication de

matériel destiné aux navettes spatiales, confection de grandes surfaces optiques pour télescopes,...

Aidée du point de vue technologique par l'ULg et financièrement par la Région wallonne (détenant 48,92% des parts du groupe), Meusinvest et SIBL (Société d'investissement du bassin liégeois), la société s'est, entre autres, dotée d'une renommée internationale précieuse en obtenant le feu vert pour l'étude et la réalisation de projets ambitieux, comme la participation à la construction du Very Large Telescope de l'ESO (European Southern Observatory), le plus grand télescope du monde.

F.S.



Côté cours, côté labos

# S'évader, le temps d'une bourse

■ **Étudier ou faire de la recherche à l'étranger relève parfois du parcours du combattant. Organisme à choisir, dossiers à remplir, les démarches à entreprendre sont souvent floues. Pour éclairer les lanternes, les Affaires académiques et l'administration Recherche et développement organisent, le mercredi 4 mars aux amphithéâtres de l'Europe, un forum des bourses pour l'étranger.**

Mener à bien une demande de bourse ne se fait pas en un jour. Beaucoup d'efforts et de temps doivent être consacrés aux démarches administratives pour parfois, il est vrai, un résultat négatif. Certes, le nombre de bénéficiaires reste limité, mais les critères de sélection ne sont pas toujours aussi élitistes qu'on le croit. Un des objectifs du forum, qui aura lieu le 4 mars entre 12 et 17h au Sart Tilman, sera de pallier le manque évident d'informations.

## Programme(s) varié(s)

Souvent étudiants, jeunes diplômés ou chercheurs pensent que le programme européen Socrates (ex Erasmus) constitue l'unique possibilité de mobilité. Or, les pays de l'Union européenne ne sont pas les seules destinations envisageables. Suivant les souhaits et les qualifications de chacun, diverses alternatives moins médiatiques existent.

Tout au long de l'après-midi, des conférences seront programmées pour permettre aux globe-trotters en herbe de s'informer correctement sur les différents programmes de mobilité. Dans un premier temps, les

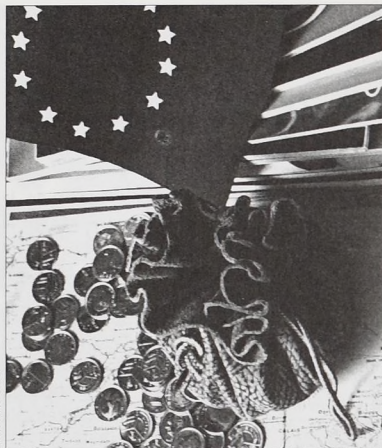


Photo M. JASPAR

Chaque année, des centaines de bourses permettent aux étudiants et chercheurs belges de découvrir d'autres horizons.

exposés porteront sur les études, la recherche et les bourses aux États-Unis et en Grande-Bretagne. Ensuite, les programmes du C.G.R.I. (Commissariat général aux relations internationales) – proposant notamment des bourses d'été, de spécialisation et de recherche – seront abordés. Précisons que, outre ces possibilités, le C.G.R.I. permet à des diplômés de moins de 30 ans d'enseigner le français, au niveau primaire ou secondaire, dans différents pays (Allemagne, Espagne, Grande-Bretagne, Italie).

Les bourses du Rotary ne seront pas oubliées, ni d'ailleurs les programmes européens Socrates, Tempus et Leonardo da Vinci. Quant au Bureau international jeunesse (B.I.J.), il présentera les 50 destinations qu'il propose aux jeunes de 18 à 30 ans.

## Tremplin

L'enseignement et la recherche ne sont pas les uniques raisons de partir à l'étranger. Véritables tremplins pour un emploi futur, des stages de longue durée en entreprise sont également envisageables. L'Association université-entreprise pour la formation en Wallonie et à Bruxelles (AUEF) organise, dans le cadre du programme Leonardo da Vinci, ce type de formation dans toute l'Europe. Ces stages se déroulent sur une période de trois à douze mois et s'adressent à des jeunes, diplômés depuis moins d'un an, n'ayant pas encore travaillé. L'objectif principal est d'assurer une passerelle entre le monde de l'enseignement et celui de l'entreprise.

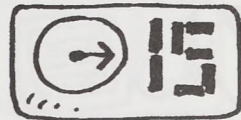
En 1998, une centaine de bourses, d'un montant d'environ 12 000 FB par mois, seront allouées par Leonardo. À la bourse s'ajoutent la prise en charge d'un perfectionnement linguistique et une participation de l'entreprise. À l'issue de l'expérience, environ un tiers des stagiaires reçoit une proposition d'embauche. Un exemple parmi d'autres, celui de Lydia Bongartz, jeune biologiste de 24 ans originaire d'Eupen qui, après un stage de 12 mois dans un musée d'Innsbruck, a été engagée pour s'occuper d'une collection de mammifères.

Si vous êtes intéressé(e) par ce genre d'expérience, sachez qu'un dossier de candidature doit généralement être introduit un an avant la date de départ souhaitée et ce, quel que soit le programme de mobilité. Le Bureau d'accueil et d'informations des étudiants (9 place du 20-Août, 04/366.56.74) met à la disposition de tous la plupart des formulaires de pré-inscription ainsi que des fascicules d'informations.

Renaud Kelner

Pour connaître le programme du forum, <http://www.ulg.ac.be/ardev/autres/forum.html>

15 jours 15 secondes

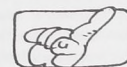


## Rhétoriciens

Le service des Affaires académiques et de la promotion de l'enseignement de l'ULg propose aux rhétoriciens d'assister, les 25, 26 et 27 février prochains, à des cours de première candidature. Les futurs universitaires pourront ainsi se faire une idée des cours qu'ils seront amenés à suivre dans les mois à venir. Le programme détaillé (cours, lieux et heures) est disponible sur simple demande. Renseignements : 04/366.52.49 ou 04/366.57.81

## Rédaction législative

Pour la deuxième année consécutive, l'ULg ajoute au programme des DES et DEA de droit public et administratif de la faculté de Droit, un cours de 60h sur "La méthodologie de la création du droit écrit". Le cours peut être suivi en élève libre par tout titulaire d'un diplôme de docteur ou de licencié en droit et, plus généralement, par toute personne intéressée (après examen de sa candidature). Le cours a débuté le 6 février et se donne le vendredi de 14h30 à 17h30. Renseignements : 04/366.27.31



Bonnes affaires

# Maroc : une oasis scientifique et culturelle pour l'ULg

■ **La visite officielle de l'ambassadeur du Maroc dans deux services de la faculté des Sciences de l'ULg a permis de mettre en évidence les nombreuses relations qui lient l'Alma mater au sol marocain et à ses étudiants.**

Le jeudi 5 février, son excellence M. Rachad Bouhlal, ambassadeur du Royaume du Maroc en Belgique, était en visite officielle à l'Université. Il a eu l'occasion, avant d'être reçu par les autorités académiques au château de Colonster, de visiter deux départements de la faculté des Sciences particulièrement représentatifs de l'état des collaborations entretenues avec le Maroc. Le Pr Monjoie (Géologie de l'ingénieur, Hydrogéologie et prospection géophysique) et le Pr Ozer (Géomorphologie et télédétection) ont ainsi pu présenter les projets que leur service développe en commun avec les universités ou les pouvoirs publics marocains.

## Eau potable et désertification

Le Pr. Monjoie et ses collaborateurs mènent depuis une quinzaine d'années une coopération avec le Maroc qui a tendance à s'intensifier grâce, notamment, au soutien de l'Administration générale de la coopération au développement (AGCD). Dans ce cadre, le laboratoire s'intéresse à l'approvisionnement en eau potable des populations rurales du Sud Maroc. Comme l'explique l'un des assistants du Pr Monjoie : « Cela implique, pour un budget avoisinant les 100 millions de FB, une mission d'instruction d'environ 150 puits appréciant, de façon quantitative aussi bien que qualitative, les réserves d'eau disponibles. Ensuite, les travaux de génie civil et de formation nécessaires à l'utilisation de ces puits sont mis en œuvre ».



Photo M. JASPAR

Le recteur Willy Legros et son excellence M. Rachad Bouhlal, ambassadeur du Royaume du Maroc en Belgique.

Toujours pour aider l'agriculture locale, un autre projet, soutenu par l'AGCD, tend à mettre sur pied un système informatisé de gestion et de maîtrise des eaux d'irrigation dans la vallée du Drâa. Les efforts du service se concentrent ici sur des études hydrogéologiques dans la vallée du Drâa moyen. Aujourd'hui, démonstration est faite que les eaux souterraines et les oasis jalonnant ce fleuve saharien sont, peu ou prou, contaminées par le sel. Mais les collaborations marocaines du service du Pr. Monjoie ne s'arrêtent pas là et la liste est loin d'être exhaustive.

Signalons encore que grâce à une collaboration scientifique avec le Maroc débutée dans les années 60, le département du Pr. Ozer n'est pas en reste. Après avoir commencé par des recherches géomorphologiques sur l'érosion des sols dans la région de Taza (Nord), son service mène, depuis quelques années, des

recherches consacrées aux récentes modifications du milieu engendrées par la désertification dans la vallée de la Basse Moulouya. Actuellement, le Pr. Ozer et son équipe étudient, dans un projet de grande envergure, l'ensablement de trois palmeraies dans la vallée du Drâa.

À la fin de la visite, l'ambassadeur du Maroc s'est dit surpris et impressionné par l'ampleur des collaborations scientifiques établies entre son pays et l'université de Liège.

## Transfert de connaissances

Outre les projets de coopération, les services des Pr Monjoie et Ozer forment de nombreux étudiants marocains. Sur les 234 inscrits à l'université de Liège dans des épreuves de troisième cycle (DES, DEA ou doctorats), le département du Pr. Monjoie en accueille une vingtaine et celui du Pr Ozer quelques-uns également. Parallèlement, des étudiants liégeois mènent au Maroc les recherches relatives à leur travail de fin d'études. Il s'agit d'un véritable échange culturel qui, sans aucun doute, enrichit les deux communautés.

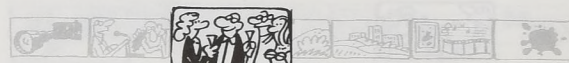
« Ces étudiants nous apportent une ouverture extraordinaire sur le monde arabe. C'est une richesse que l'ULg doit pouvoir exploiter », a déclaré le recteur Willy Legros qui, dans la foulée, a proposé d'organiser une "Semaine marocaine" à Liège à l'automne prochain.

Michaël Kaibeck

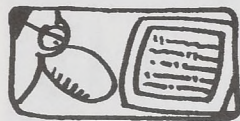
■ L'Institut national de la recherche scientifique (INRS) offre, à partir de juin prochain, 16 bourses postdoctorales d'un montant minimum de 26 000\$ pour une année à temps complet, éventuellement renouvelable, dans l'un de ses huit centres de recherche. Les programmes de recherche se rapportent aux thèmes suivants : culture et société, sciences de l'eau, énergie et matériaux, géoressources, océanologie, sciences de la santé, télécommunications et urbanisation. Dépôt des candidatures le 27 mars au plus tard. Renseignements : (418)654-2517 ou <http://www.inrs.quebec.ca>

■ Tous les deux ans, l'association Enseignement et Liberté récompense, par un prix d'une valeur de 100 000 FF, les auteurs de travaux consacrés à "la liberté d'enseignement" sous tous ses aspects (économique, historique, juridique, philosophique, politique ou sociologique). Les travaux, en double exemplaire, devront parvenir pour le 31 mars à Enseignement et Liberté, rue de Rennes 141, 75006 Paris. Renseignements : 0033/1/45.49.05.95

■ Doté d'un montant de 100 000 FB, le prix hennuyer de vulgarisation scientifique 1998 récompense une œuvre se rapportant aux sciences exactes, aux sciences de la nature ou aux sciences humaines et accessible à un public le plus large possible. Le prix sera attribué à un auteur né dans la province du Hainaut ou y résidant depuis trois ans au moins. Inscriptions avant le 31 mars 1998. Renseignements : Direction générale des Affaires culturelles, section Littérature, rue Arthur Warocqué 83, 7100 La Louvière.



## Internet News



### Recherche

L'université libre de Bruxelles (ULB) dresse l'inventaire de la recherche dans ses facultés. Des index classent les thèses de doctorat et d'agrégation, les unités de recherche, les curriculums des chercheurs... Un précieux outil pour nouer des collaborations. Un outil également disponible sur CD-Rom. Avantage de la version *on line* : les chercheurs actualisent leurs données et leur carte de visite.

<http://www.ulb.ac.be/recherche>

### Titanic

La vénérable *Encyclopædia Britannica* raconte le naufrage du Titanic. Un récit fouillé, documenté, illustré de documents d'époque : coupures de presse, photos jaunies, affiches... *Britannica on line* découpe le drame en chapitres : la construction de l'insubmersible, le baptême à Southampton, la funeste nuit du 14 au 15 avril 1912. Seule obligation : maîtriser l'anglais.

<http://titanic.eb.com>

### Traduction

Si vous ne maîtrisez pas l'anglais, Altavista vous propose un service de traduction instantanée. Deux options : encoder du texte ou l'adresse url du site à décrypter. Redoutable polyglotte, Altavista traduit de l'anglais en français, allemand, italien, portugais ou espagnol. Des traductions approximatives mais suffisantes pour comprendre globalement un texte.

<http://babelfish.altavista.digital.com>

### S.O.S. journalistes

Reporters sans frontières dénonce les nations qui bafouent la liberté de la presse, emprisonnent les journalistes et utilisent la censure. Personne n'est épargné, pas même les pays d'Europe de l'Ouest. Les promoteurs du site vous proposent de signer des pétitions. Objectif : obtenir la libération de journalistes arbitrairement emprisonnés.

<http://www.calvacom.fr/rsf>

### Carnaval

Masques, oranges et plumes d'autruche ! Trois instruments essentiels pour le Gille de Binche. Les métiers, les costumes, les musiques et les origines : le site dévoile les coulisses du plus populaire carnaval de Belgique. Saviez-vous par exemple que le bourreur désigne le Binchoi chargé de bourrer de paille le costume du Gille ? Après la visite du site, il ne vous restera plus qu'à rejoindre les Gilles lors du traditionnel Mardi gras.

[http://www.chez.com/binche/carnaval\\_fr.html](http://www.chez.com/binche/carnaval_fr.html)

Georges Lekeu

# Projet Franchimont : vers une justice citoyenne

Trois questions à

Michel Franchimont

Michel Franchimont est le président de la Commission parlementaire pour l'amélioration de la procédure pénale aux stades de l'information et de l'instruction. Il nous explique "son" projet.

**Le Quinzième Jour :** Le Sénat a voté fin janvier le projet qui porte votre nom. Vous vous sentez soulagé ?

**Michel Franchimont :** Disons que je suis tout à fait heureux de ce vote, mais pas encore soulagé. Le projet doit encore retourner à la Chambre mais, selon moi, il n'y aura aucun problème. Précisons tout de même que le projet Franchimont n'est pas un projet personnel. C'est celui de toute une commission. Signalons aussi que, même s'il ne s'agit que d'un projet partiel, les réformes ponctuelles que nous avons proposées devraient donner l'orientation générale du futur code de procédure pénale.



Photo X. Degraux

Maitre Franchimont, ancien bâtonnier du barreau de Liège et professeur extraordinaire émérite de notre Université, est l'heureux "papa" du projet Franchimont.

quants et, d'autre part, les droits de l'individu. Même si nous parvenions à cet équilibre, nous ne parviendrions jamais à effacer les maladies profondes de notre société.

**Le Q.J. :** Il est vrai que le code actuel date de 1808...

**M.F. :** Tout à fait. Nous avons le code pénal le plus ringard d'Europe occidentale ! Il est grand temps de le repenser. Mais cela demande du temps. On ne peut pas improviser un texte pareil. La procédure pénale, c'est la recherche délicate d'un équilibre entre, d'une part, l'efficacité de la recherche et de la poursuite des délinquants et, d'autre part, les droits de l'individu. Même si nous parvenions à cet équilibre, nous ne parviendrions jamais à effacer les maladies profondes de notre société.

**Le Q.J. :** En quoi consiste, brièvement, le projet de votre commission ?

**M.F. :** Nous avons constaté que le dialogue, entre les différents participants aux procédures pénales, était largement insuffisant et leurs droits et devoirs trop imprécis. L'idée essentielle de notre projet a donc été de rééquilibrer les pouvoirs et responsabilités de chacun. Tout d'abord, nous avons voulu augmenter le pouvoir du procureur du Roi en matière d'information, maintenir celui du juge d'instruction, et réaffirmer le pouvoir que celui-ci exerce sur les enquêteurs. Ensuite, nous voulons donner à la partie civile la possibilité d'avoir accès à son dossier afin qu'elle puisse demander des devoirs d'instruction complémentaires. Enfin, les différents pôles de compétence concernés devront désormais collaborer et non plus s'affronter. Toutes les réformes que nous avons suggérées et qui ont, ensuite, été affinées, vont dans le même sens : celui d'une procédure beaucoup plus citoyenne.

Propos recueillis par Xavier Degraux

## Les heures sup' d'un étudiant bénévole

Tous les mercredis, après une longue matinée passée sur les bancs de l'université, Vincent Huart troque sa place d'étudiant pour celle de professeur bénévole. Portrait d'un universitaire qui a décidé d'accompagner des adolescents dans leur parcours scolaire.

Étudiant de deuxième licence dans le département de Philologie germanique à l'ULg, Vincent Huart est également professeur bénévole à l'école de devoirs pour adolescents du centre ville de Liège. « Donner deux heures de cours par semaine à des jeunes issus pour la plupart de milieux modestes me donne le sentiment profond d'être utile à quelque chose. De plus, c'est une véritable bouffée d'oxygène ! »

### Un plus pour le curriculum vitae

Il y a trois ans, après une brève apparition dans les amphithéâtres des Sciences appliquées, Vincent décide de devenir professeur de langues. C'est d'ailleurs cette envie subite de travailler dans l'enseignement qui le poussera, à la même année, à proposer ses services dans l'école de devoirs de son quartier. « Je passais tous les jours devant cette école en allant à l'unif, confie Vincent. Je me suis dit que ce serait une bonne expérience profession-

nelle de donner quelques heures de cours en bénévolat. Et puis, ça fait toujours bien sur un curriculum vitae... »

Malheureusement, en mars dernier, la petite organisation du quartier des Vennes décide de cesser ses activités. Vincent apprend alors que l'Association des écoles de devoirs en Province de Liège (AEDL) a l'intention de créer une structure d'accompagnement scolaire pour les élèves du secondaire au centre ville.

« Nous devons absolument créer un lieu qui favorise l'apprentissage, mais aussi l'intégration sociale et culturelle des adolescents », explique Christophe Luyen, animateur et coordinateur de l'AEDL. « En effet, le centre ville n'offrait aucun soutien extra-scolaire pour adolescents pendant l'année. Nous avons donc pris l'initiative de leur proposer un accompagnement régulier dans les branches où ils éprouvent le plus de difficultés. »

Conscient du service qu'il pouvait rendre à ces adolescents, Vincent Huart décide donc de proposer sa collaboration à cette nouvelle école. Depuis le mois d'octobre, il répond tous les mercredis après-midi aux attentes de Ludovic, 18 ans, et de Cindy, 15 ans.

### Cours particuliers et publicité

Cependant, ses motivations sont fondamentalement différentes maintenant. Si Vincent est toujours

passionné par les langues, il a définitivement tiré un trait sur la profession d'enseignant : « L'enseignement, ce n'est pas fait pour moi ! Néanmoins, j'ai décidé de continuer à donner des cours particuliers à Ludovic et à Cindy. C'est une grande satisfaction pour moi qu'ils puissent mener à bien leurs études ».

Aujourd'hui, l'école de devoirs pour adolescents du centre ville compte 15 élèves et 10 professeurs. Parmi ces 10 bénévoles, quatre sont étudiants en Philologie germanique à l'université de Liège et un à HEC. Cette large représentation de l'ULg dans le corps professoral de l'école est à mettre également à l'actif de Vincent Huart : « Comme nous manquions cruellement de main d'œuvre, j'ai fait un peu de publicité autour de moi. Trois collègues et une connaissance de HEC sont venus renforcer les troupes ».

Si vous voulez rejoindre Vincent Huart, Marie-Béatrice Honnay, Marie-Françoise Jacot, Olivier Dheur et Younes Boutara pour répondre aux nombreuses demandes des adolescents, n'hésitez pas à contacter l'Association des écoles de devoirs en Province de Liège, 7 rue Stéphany, 4000 Liège. Tél : 04/223.69.07

Rodolphe Magis

## Le poète du feu s'est éteint

Fils de médecins, Haroun Tazieff est né en 1914 à Varsovie. Quelques années plus tard, sa famille fuit la Pologne et se réfugie à Gembloux où il entreprend des études d'ingénieur agronome. Décidé à parfaire sa formation, il s'inscrit ensuite en géologie à l'université de Liège. Là, il fait la connaissance de Paul Michot, professeur de pétrographie, qui sera aussi son partenaire de résistance.

Durant la Seconde guerre mondiale, Haroun Tazieff a alterné le sabotage de trains allemands la nuit et ses cours à l'ULg le jour. À de nombreuses reprises, il a traversé la Cité ardente habillé en pseudo-gestapistes pour combattre le pouvoir nazi. Un combat qui lui a d'ailleurs fait négliger ses obligations universitaires et plus particulièrement la rédaction d'une thèse pour laquelle il obtient malgré tout une grande distinction en 1944. Il quitte ensuite Liège et s'embarque pour l'Afrique où naît sa passion pour les volcans. Excité par la perspective de ce voyage, il oublie d'emporter son diplôme qui est toujours à la faculté des Sciences appliquées de l'ULg (voir ci-contre).

Le dernier passage d'Haroun Tazieff à Liège remonte à 1994, lors de la célébration du 100<sup>ème</sup> anniversaire de son père adoptif, le poète Robert Vivier. Haroun Tazieff, universitaire liégeois, membre actif de la résistance et volcanologue de renommée mondiale n'est plus. La volcanologie a perdu l'un de ses fleurons.

V.D.

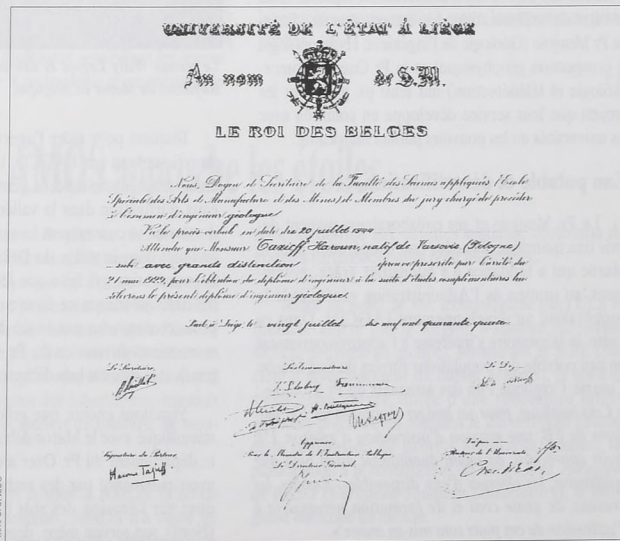


PHOTO S. SANSO

# 15 jours 15 secondes

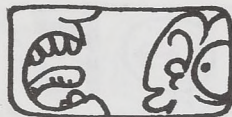
Doro C. Lambrette

N. D.



## 5

## L'écho de l'écho



Monica

Le professeur de science politique Clive S. Thomas, de l'Université South Alaska (USA), a donné récemment une conférence à la faculté de Droit, à l'invitation des professeurs Beaufays et Peterman. L'occasion pour Laurent Monseur (La Wallonie) de l'interroger sur l'"affaire" qui défraie la chronique outre-Atlantique : le déjà baptisé "Monicagate". Un nouveau Watergate en perspective ? Non. En 1972, il s'agissait d'une affaire gouvernementale de première importance impliquant le Président et touchant tout un parti. Par ailleurs, le contexte général était celui d'une opposition à la guerre du Viêt-nam. Ici, il s'agit d'une affaire relevant essentiellement de la vie privée d'un homme. Mais je précise qu'il existe un aspect de légalité. Si le Président a menti sur un des points, il devra être poursuivi (11/2).

## Racisme ?

Du poids des mots... À Anne Morelli, historienne de l'ULB qui estime que les relations communautaires en Belgique sont affectées par le "racisme", Marco Martiniello, politologue et chercheur qualifié du FNRS à l'ULg, adresse une réplique prudente et... scientifique (Le Soir, 14-15/2). Nous avons (nous les chercheurs) une grande responsabilité. L'usage des mots ne crée pas la réalité : parler de racisme ne veut pas dire qu'il y en aura. Mais on accroît la confusion. Qui en tire profit ? Ceux qui prônent une idéologie de la pureté, de l'indépendance.

## Belgique

Dans la même interview, Marco Martiniello est aussi quelque peu énigmatique lorsqu'il évoque les projets politiques relatifs à l'avenir institutionnel de la Belgique. Du côté francophone, on est à une charnière. On n'est pas simplement réactif, mais proactif : divers projets sont en gestation. Mais il y a plus de difficultés à faire "comme si" il y avait un projet commun. En Flandres, beaucoup de gens ne sont pas d'accord avec le développement nationalo-indépendantiste du gouvernement flamand. Mais ils n'osent pas le dire publiquement.

## Citoyenneté

Le professeur Olgierd Kutry, sociologue de la santé et des problèmes sociaux à l'ULg, donne, dans les pages sportives de La Meuse (2/2), son opinion sur le nouveau mouvement citoyen. Dorénavant, explique-t-il, la démocratie avance moins par les acteurs politiques, et plus devant le juge. C'est un basculement de société. Mais on ne retourne pas devant un juge du passé, on trouve un juge nouveau. Le justiciable entend rester acteur actif, intervenant, négociateur. Il ne délègue pas. Les grandes questions d'orientation de la société sont posées devant le juge. Et on ne lui soumet pas seulement des problèmes marginaux. Le citoyen, en fait, n'entend pas se faire déposséder par l'élite et ça, c'est nouveau.

# La prescription d'héroïne étudiée à Liège

**L'héroïne après la méthadone ?**  
De janvier à juin, Jean Rogers, chercheur à l'université de Liège, planche sur un projet de délivrance contrôlée d'héroïne. Un projet que la ville mettra en chantier fin d'année.

La ville de Liège envisage d'expérimenter en décembre un projet de délivrance contrôlée d'héroïne. Le ministère de l'Intérieur a libéré un crédit de 1 million de FB et finance un chercheur de l'université de Liège. Licencié en psychologie, Jean Rogers (34 ans) dispose de six mois (de janvier à juin) pour rédiger le protocole scientifique de l'expérience. Trois professeurs de l'ULg le supervisent : le neuropsychiatre Marc Anseau, le criminologue André Lemaître et le psychologue Michel Born. « No comment ! », assène poliment mais fermement Jean Rogers. « Mes patrons ne m'autorisent pas à parler. Silence radio jusqu'à juin. Nous nous tairons jusqu'à ce que le protocole soit achevé. »

Vœu de silence confirmé et répété par les partenaires du Comité liégeois d'accompagnement du projet expérimental de délivrance contrôlée d'héroïne (CLAP) : le groupe Réseau, l'université de Liège, le CPAS, le Centre hospitalier régional de la Citadelle, l'Association internationale de guidance et de santé, le Contrat de sécurité et des représentants de la Ville de Liège. « Profil bas ! », ajoute André Lemaître, chef de travaux et chargé de cours au service de criminologie du Pr Georges Kellens. « Laissons le chercheur se concentrer sereinement sur sa tâche. Ne parlons pas du contenu du protocole avant juin : la délivrance contrôlée d'héroïne constitue un sujet médiatique et polémique. Les maldresses et les confidences se paieraient cash. »

André Lemaître insiste : la rédaction du protocole scientifique constitue le premier pas d'une longue marche. « Les esprits retors parlent d'une légalisation pure et simple de l'héroïne », s'étonne-t-il. « Soyons clairs : nous évoluons à des années-lumière d'une légalisation ! Demain, le toxicomane ne se procurera



pas sa "dose" comme le citoyen achète ses cigarettes. Le protocole prépare le terrain de l'expérimentation. Et personne ne sait quelles suites les autorités donneront à l'expérience. »

## Fournir une héroïne de qualité

Le protocole scientifique définira les modalités de la délivrance contrôlée d'héroïne à Liège. Comment et où la diacétyl morphine (nom scientifique de l'héroïne) sera-t-elle produite ? Comment sera-t-elle administrée aux toxicomanes (par cachet ? par inhalation ? par injection ?) ? Leur sera-t-elle administrée en milieu hospitalier ou dans un centre ? Combien d'héroïnomanes participeront à l'expérience ? Sur quels critères seront-ils sélectionnés ?

« Le chercheur étudie notamment les expériences similaires menées en Suisse, en Grande-Bretagne et en

Australie », explique André Lemaître. « Il évalue et critique leurs modalités et leurs résultats. Nous l'expédierons peut-être dans l'un de ces pays étudier sur le terrain. »

L'expérience liégeoise s'adresse aux toxicomanes "lourds", aux héroïnomanes les plus marginalisés. « Ils vivent dans une telle détresse physique et psychique que nous ne pouvons les toucher avec la panoplie des traitements traditionnels », précise André Lemaître. « La prescription contrôlée répond à une urgence : permettre à ces toxicomanes de remonter la pente physiquement, afin de les mettre en contact avec les services de soins. »

Paradoxalement, un des objectifs de la prescription contrôlée consiste à fournir aux toxicomanes une substance de qualité. « En s'injectant n'importe quoi dans les veines, l'héroïnomanne prend des risques. Embolie, overdose et transmission de virus (sida, hépatite B...) le guettent. »

## 4 000 héroïnomanes en province de Liège ?

Officieusement, la province de Liège abriterait 4 000 héroïnomanes. Les plus pessimistes parlent de 8 000 à 12 000. Quel crédit accorder à ces chiffres ? Comme le souligne l'Observatoire géopolitique des drogues (OGD, organisme financé par l'Union européenne) dans son rapport annuel, faute d'instruments statistiques adéquats, la Belgique est dans l'incapacité absolue de chiffrer le phénomène de la consommation au niveau national.

Aujourd'hui, Liège se prépare donc à reprendre des expériences déjà menées avec succès en Suisse et en Grande-Bretagne. De janvier 94 à décembre 96, la Suisse a expérimenté la délivrance d'héroïne dans dix-sept cliniques et un centre pénitentiaire. Selon les conclusions du rapport de l'université de Zurich, des progrès importants ont été obtenus en terme de santé et de mode de vie, qui persistent même après la fin du traitement. De bon augure pour le projet liégeois ?

Georges Lekeu

# Un tramway nommé Sart Tilman

**Dans les cartons du Plan communal de développement de la nature de Liège (PCDN) se trouve un projet de tram opérant la liaison entre le Sart Tilman et le centre ville. Un programme qui séduit par son aspect écologique mais qui attend toujours un réel écho politique.**

Le 5 juillet 1995, Guy Lutgen, ministre de l'Environnement de la Région wallonne, notifie à la Ville de Liège que sa candidature est retenue pour mettre en place un Plan communal de développement de la nature (PCDN). Ces PCDN ont pour objectif de préserver ou améliorer le patrimoine naturel et paysager d'un territoire tout en respectant et en favorisant le développement économique et social des habitants. L'abandon de la ville par une partie de ses habitants est dû, notamment, à une diminution de la qualité de vie. Conscient du problème, l'échevinat de l'Environnement de la Ville de Liège a alors comme motivation principale de préserver la nature "ordinaire" au sein d'un milieu très urbanisé.

## Le projet tram-train

Le plan, adopté début décembre 1997, comprend une série de projets parmi lesquels l'étude d'un itinéraire de tram entre le Sart Tilman et le centre de la ville.

Initialement installée en ville, l'ULg est aujourd'hui essentiellement localisée dans le domaine boisé du Sart Tilman. La semaine, le Sart Tilman est donc assiduellement fréquenté par la population estudiantine et les corps scientifiques et académiques. Un problème de pollution se pose alors inévitablement. Or, le Sart Tilman fait partie des zones de grand intérêt écologique dans lesquelles la conservation de la nature est prioritaire.

La prise en charge de la coordination du projet tram-train est assurée par l'asbl "Qualité Liège" qui avait déjà fait parler d'elle en 1983 lors de la proposition d'installation d'un métro dans la Cité ardente. S'inspirant de l'exemple allemand de Karlsruhe (1992), l'asbl cherche à combiner la circulation sur des voies de chemin de fer (déjà existantes) et sur des voies en milieu urbain (à construire).

De par son mode de fonctionnement, le tram-train apporterait une solution au problème de l'urbanisation. En effet, l'avantage de ce type de transport est qu'il est mu par l'électricité et non par le carburant. Il contribue ainsi à la défense et à la promotion de la nature. Autre avantage du système : il permet la réutilisation d'anciennes voies de chemin de fer délaissées.

## Quel avenir ?

William Ancion a été l'un des premiers à se prononcer en faveur du projet tram-train. M Philippart

de Foy, de l'asbl "Qualité Liège", n'hésite d'ailleurs pas à accorder « la paternité du projet à M. Ancion ». L'échevin social-chrétien de l'Environnement de la Ville de Liège, M. Firket, estime que « c'est le plan le plus intéressant en matière de liaison entre le Sart Tilman et le centre ville », mais, ajoute-t-il, « personne, au niveau politique, ne s'est encore penché sur le sujet ». Jacky Morael, secrétaire général du parti Écolo, est également « favorable à ce type de projet notamment parce qu'il prévoit l'utilisation d'infrastructures déjà existantes ».

Quant à Jean-Maurice Dehousse, bourgmestre de Liège, même si « le bassin de Liège n'a cessé de prendre du retard depuis le report du Transport automatisé urbain, ... ce problème constituera une priorité pour la prochaine législature communale ». Didier Reynders, chef du groupe libéral liégeois, est lui aussi « pour l'ouverture d'une réflexion politique sur ce sujet. Ce qui permettrait, entre autres, de vérifier la faisabilité du projet ».

Malgré ces avis favorables, un problème est mis en avant : le coût. En effet, nous dit M. Firket, « pour "grimper" jusqu'au Sart Tilman, il faut créer beaucoup de choses, entreprendre de grands travaux qui promettent d'être onéreux ». Pour le moment, le tram-train reste donc à la phase d'étude dans l'attente d'une éventuelle action plus concrète.

Valérie Ducochez



Clic clac culture

# Vous aussi, devenez mécène !

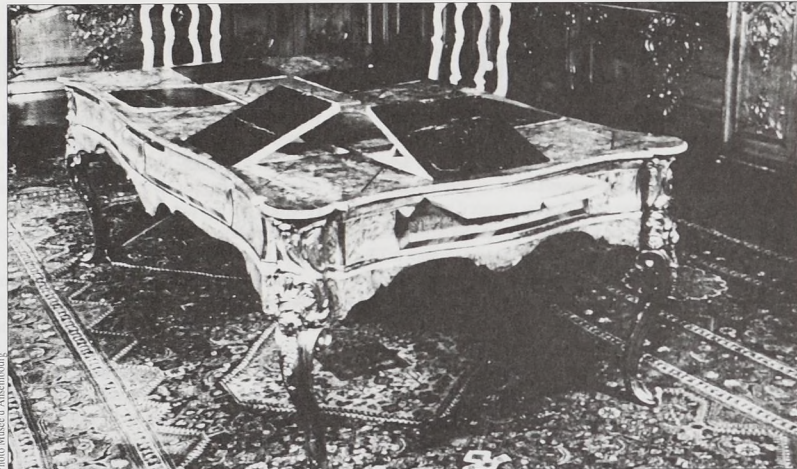
■ L'asbl Art&fact, en collaboration avec les Musées de Liège, prépare, pour le mois de mars, une exposition au musée Saint-Georges dédiée à l'histoire du mécénat dans notre ville. En exposant le patrimoine artistique liégeois, les organisateurs espèrent aussi encourager de nouveaux mécènes.

En 1992, afin de promouvoir et de développer ses musées, la Ville crée l'asbl "Les Musées de Liège" qui organise de prestigieuses expositions, par exemple Gauguin ou Monet. Cependant, l'asbl veut également mettre en valeur le patrimoine propre de la cité ardente, ses artistes. C'est la raison pour laquelle elle a accepté sans hésiter la proposition d'Art&fact : organiser l'exposition *Des mécènes pour Liège*, consacrée à l'histoire du mécénat à Liège.

Art&fact est, on le sait, l'association des historiens de l'art et des archéologues de l'ULg. Depuis une quinzaine d'années déjà, l'asbl encourage avec ferveur la connaissance de l'art via notamment l'organisation de nombreux voyages culturels ouverts à tous. En outre, elle soutient la création artistique en mettant sur pied colloques, expositions et éditions d'œuvres originales. C'est dans ce contexte de sensibilisation aux beaux-arts qu'Art&fact eut l'idée d'une exposition dédiée à nos mécènes. Ceux-ci, par leurs legs, dons et libéralités, ont en effet considérablement enrichi, au fil des années, le patrimoine des musées liégeois de la Province, de la Ville, de l'Université et du Trésor de la Cathédrale.

## Un hommage à la générosité

Lors de l'exposition *Des mécènes pour Liège*, une souscription publique sera lancée en faveur de la restauration de la table en marqueterie dite "du Conseil privé". Ce témoin de notre passé (1755) provient du Palais des Princes-Évêques. Il a malheureusement subi l'usure du temps et demande aujourd'hui une "remise en forme" évaluée à 900 000 francs. L'opération, qui s'adresse à tout un chacun, vise à relancer le mouvement du mécénat à Liège.



M. Bruyère, restaurateur liégeois, rendra à la table toute sa splendeur sans lui ôter les marques du temps.

Mais le principal objectif que se sont fixé les organisateurs de l'exposition, c'est de rendre hommage au mécénat. Pour cela, ils ont réuni près de 200 œuvres provenant des différents musées liégeois, des Collections artistiques de l'Université et du Musée en plein air du Sart Tilman. On relèvera tout particulièrement la présence de neuf pièces majeures de nos musées, et par exemple "La famille Soler" de Pablo Picasso, "Le sorcier d'Hiva-Oa" de Paul Gauguin, ou encore "La maison bleue" de Marc Chagall.

## Un concert de manifestations

Cette exposition et le lancement de la souscription publique sont au centre d'une série d'autres manifestations relatives au mécénat, qui créent ainsi à Liège un tissu culturel toujours bienvenu. On espère, en effet, que l'exposition *Des mécènes pour Liège* renverra ses visiteurs à chacun des dix musées réunis dans le projet, et inversement. L'entrée de ces musées, qui ont par ailleurs prévu une présentation spécifique de leurs collections, sera non-payante pour tous ceux qui seront passés auparavant par l'exposition. Une occasion à ne pas laisser passer ! Le regard averti de conférenciers

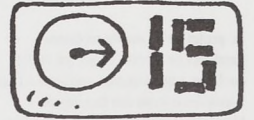
permettra, enfin, de rendre l'histoire du mécénat accessible au grand public.

Présente dans toutes ces activités, l'ULg, et plus précisément ses Collections artistiques, a organisé un concert au cours duquel le pianiste liégeois, Alexandre Teheux, professeur à l'Académie Grétry et au Conservatoire royal de Liège, interprétera des pièces de Chopin, Debussy et Ravel. Le récital verra l'entière de ses bénéfices consacrés à la restauration d'estampes du fonds Wittert, du nom de cet homme qui légua à l'Université une cinquantaine de tableaux des 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> siècles ainsi que des gravures de Dürer, Cranach, Rembrandt...

Le concert aura lieu le dimanche 8 mars à 11 heures au Musée d'Art moderne. Le prix est fixé à 250 Fb. Renseignements : 04/366.53.29 ou 56.04. L'exposition *Des mécènes pour Liège* se tiendra du 7 mars au 26 avril à la salle St-Georges (Féronstrée, 86). Renseignements: asbl Art&fact au 04/366.56.04. Versement des dons au compte: 034-2343933-87

Catherine Evrard, Françoise Savelberg & Manu Van Lier

## Culture en bref



## BREL "arrive"

Le dimanche 22 février à 15 heures, aura lieu à l'initiative des étudiants de la section des Arts de la parole de l'Académie de Chênée une audition publique consacrée à Jacques Brel et intitulée "J'arrive". Les textes seront dits par les étudiants accompagnés de deux saxophonistes. C'est au Foyer culturel de Chênée et l'entrée est gratuite.

Renseignements : 04/365.11.16

## Ironie lyrique

Dans le cadre des Grands soirs de l'opéra, Claire Servais met en scène, sous la direction musicale de Jean-Pierre Haeck, *Orphée Abymé* de Paul-Baudouin Michel. Cet opéra dépeint avec ironie et humour les travers des grandes maisons lyriques et les tics des personnages qui les habitent. La troupe de l'Opéra royal de Wallonie se produira au Petit Théâtre du 26 au 28 février à 20h30, ainsi que le 7 mars à 20h30 et le 8 mars à 17h. Réservations: 04/221.47.22

## Les lumières de Proust

L'asbl Art&fact de l'université de Liège consacre, à l'occasion de la saison Proust, un volet entier de son Festival du film sur l'art au romancier français. Le mardi 3 mars à 20h, projection de courts-métrages consacrés aux deux peintres favoris de l'auteur, Vermeer et Whistler, avant un documentaire conçu par le conservateur du musée Marcel Proust : *La lanterne magique de Marcel Proust*. En hommage à la cuisinière de Proust, Céleste de Percy Adlon (*Bagdad Café*) sera à l'affiche le 4 mars à 20h. Renseignements: 04/366.56.04

## Musiques persanes

Hamid Khezri, troubadour iranien, se produira au Cirque Divers le 27 février prochain à 21 heures. Ce concert du monde vous fera flirter avec la musique colorée et fascinante du Khorasan, une région du Nord de l'Iran précisément réputée pour ses troubadours et d'où est originaire l'artiste Hamid Khezri. Il sera accompagné par le percussionniste Saviache Yazdanifar. Renseignements : 04/341.0.44

## RITU...el

Du 23 février au 1<sup>er</sup> mars prochains, Liège et son Université seront le théâtre de Rencontres pas tout à fait comme les autres. Comme chaque année en effet, et ce depuis 15 ans, la Cité ardente accueille les Rencontres internationales de théâtre universitaire, plus communément appelées RITU. Une dizaine de pays y représenteront la diversité et la richesse du théâtre en milieu universitaire. Des noces de cristal qu'il s'agira de fêter dignement. On en reparlera... Réservations : 04/222.11.11 Renseignements : 04/366.56.72

## Concours Le 7<sup>e</sup> art s'offre à vous

■ Le cinéma Churchill et le Quinzième Jour vous offrent 10 x 1 place pour "Le septième ciel", une comédie douce-amère du français Benoît Jacquot. Scénariste et metteur en scène, Jacquot filme avec sensibilité, pudeur et humour la crise d'un couple de bourgeois parisiens.

Un époux chirurgien, un fils adorable et un appartement cossu : la vie comble la belle Mathilde (Sandrine Kiberlain). Pourtant, la jeune femme souffre. Kleptomane, elle fauche des jouets ridicules. Spasmodique, elle s'évanouit à la moindre contrariété. Frigide, elle n'éprouve plus aucun plaisir. Son mari Nico (Vincent Lindon) ne la comprend pas. Ne l'écoute pas. Mathilde sombre, jusqu'à ce qu'elle croise la route d'un hypnotiseur. De thérapie en consultation, elle se reconstruit. Dans les mains de cet inquiétant docteur, mi-mage, mi-analyste, elle remonte la pente.

Si vous voulez gagner l'une des dix places (valables du vendredi 27 février au jeudi 5 mars) mises en jeu, décrochez votre téléphone le lundi 23 février entre 10 et 12 h et formez le 04/366.44.16. Répondez à cette simple question : dans quel film de Coline Serra, la réalisatrice de "Trois hommes et un couffin", Vincent Lindon partage-t-il l'affiche avec Patrick Timsit ?

G.L.

## La Province de Hainaut organise trois concours pour ses hommes de lettres

■ Vaste institution hennuyère, la direction générale des Affaires culturelles organise et soutient une multitude d'événements qui touchent de près ou de loin à la culture et à l'éducation permanente. C'est dans cette optique qu'elle octroie depuis 1913 des prix d'encouragement ou de consécration en littérature, en composition musicale, en arts plastiques et en arts de la scène. En ce début d'année, la section littérature invite les écrivains professionnels ou amateurs de la province à présenter leur candidature pour l'un des trois prix hennuyers suivants : le prix de Littérature française Charles Plisnier, le prix de Vulgarisation scientifique et le prix de Littérature dialectale.<sup>1</sup>

Créé en 1963, le prix de Littérature française Charles Plisnier a honoré déjà de grands noms de la littérature belge : Marcel Moreau, Jean Louvet, et plus récemment, Pascale Tison. D'un montant de 100 000 FB, il est réservé cette année à l'essai, c'est-à-dire à « un ouvrage littéraire en prose, traitant d'un sujet qu'il n'épuise pas ou réunissant des articles divers ».

Si les organisateurs se soucient d'aborder la culture sous un angle à la fois contemporain et ancré dans la réalité quotidienne, ils sont tout aussi attentifs aux nombreux dialectes ayant cours dans la Province de Hainaut. Un prix de littérature dialectale est donc organisé tous les deux ans depuis 1949. D'un montant

de 50 000 FB, il sera décerné en 1998 pour un ouvrage en prose (roman, conte, nouvelle, essai), une œuvre théâtrale ou poétique. Enfin, la Députation permanente de la Province de Hainaut attribuera un prix d'un montant de 100 000 FB à un ouvrage de vulgarisation scientifique (sciences exactes, sciences de la nature ou sciences de l'homme).

Quand on est pris par l'écriture, on n'imagine pas toujours tirer profit de ce qui est tout autant plaisir que travail. Mais outre l'avantage financier, on peut y gagner une consécration symbolique, en figurant aux côtés de ceux qui écrivent aujourd'hui les pages de la littérature belge.

Les travaux, présentés en trois exemplaires dactylographiés avec soin ou imprimés, devront être déposés, contre accusé de réception, à la direction générale des Affaires culturelles, section littérature, 83, rue Arthur Warocqué, 7100 La Louvière, avant le 31 mars 1998.

R.M.

<sup>1</sup>Tous ces prix ne pourront être attribués qu'à un auteur né en Hainaut ou y résidant depuis trois ans au moins. De plus, ces œuvres ne pourront avoir fait l'objet d'aucune distinction préalable et leur auteur ne pourra avoir obtenu antérieurement le prix pour lequel il pose sa candidature.

# (dé)gradés

## Recalés

Le projet de loi sur les médecines parallèles de Marcel Colla, qui malgré quelques amendements, continue à faire bondir les doyens des facultés de Médecine. Certes il n'est plus question d'"agrégation", mais bien d'"enregistrement". Certes celui-ci ne sera accordé que moyennant certaines conditions de formation et d'évaluation des traitements non-conventionnels. Mais, s'insurgent les représentants de la médecine universitaire, la procédure mise en place permettra de passer outre leur avis concernant ces conditions d'enregistrement. De plus, le projet Colla ouvrira de facto le droit au diagnostic à des thérapeutes non titulaires d'un diplôme de médecin.

L'équipe de mini-football en salle inscrite au championnat interfacultaire du RCAE sous le nom *Les Nymphos*, manifestement peu soucieuse d'orthodoxie étymologique. Ces jeunes gaillards de la faculté de Sciences appliquées ont-ils seulement réalisé que la nymphomanie, selon le Robert, est une *exagération pathologique des désirs sexuels chez la femme ou chez certaines femelles*. Et que le dictionnaire renvoie plutôt au "donjuanisme" des lors qu'il est question de *recherche pathologique de nouvelles conquêtes* de la part d'un homme. Notons que ce pataquès sémantique n'a pas empêché nos mini-footballers d'arracher la troisième place de leur poule qualificative et d'accéder ainsi au tour final de la compétition.

L'administration américaine, qui répertorie pas moins de 21 écoles supérieures ou universités belges organisant une formation en kinésithérapie, mais oublie l'ULg qui diplôme pourtant chaque année plusieurs dizaines d'étudiants. L'un d'entre eux, accomplissant récemment les formalités nécessaires pour exercer sa profession aux États-Unis, s'est ému de devoir cocher la case *other* pour désigner son école d'origine; une humiliation (nous avons vérifié) évitée aux anciens de l'ULB, de l'UCL, de la KUL, la VUB, etc.

### Jean Gol et l'Université

Passée un peu inaperçue à sa sortie de presse fin 1997, la biographie consacrée à Jean Gol par François Furnémont aux Éditions Luc Pire (*Jean Gol, le pirate devenu amiral*) mérite l'intérêt de la communauté universitaire liégeoise pour deux raisons au moins. La première, c'est que le destin de l'ancien président du PRL a souvent croisé celui de l'université de Liège, comme étudiant, comme assistant, comme professeur, comme membre du conseil d'administration, mais aussi comme homme politique. La deuxième bonne raison est que le jeune auteur de la biographie, Jean-François Furnémont, est titulaire d'une maîtrise en relations internationales de l'ULg.

# Libertés académiques

On nous écrit

## Vers une explication biologique de l'homosexualité ?

Je m'associe à la majorité des thèmes développés dans le billet d'humeur paru dans l'édition 67 du *Quinzième Jour* sous le titre *Hello Dolly*. En effet, le Dr Seed est un chercheur peu responsable et ce, pour diverses raisons. D'une part, il propose d'entamer des travaux dont l'éthique est douteuse et d'autre part il fait miroiter des possibilités techniques qui ne semblent pas utilisables dans un avenir proche (*Science* n°279 : 646-648, 1998). De plus, l'être humain ne peut être réduit à la somme de ses gènes comme le démontrent amplement les différences entre jumeaux univitelins.

En tant que chercheur en neuroendocrinologie du comportement, je m'insurge cependant contre la présentation faite de « certains "chercheurs" américains (guillemets de l'auteur) qui ont cru isoler le gène de l'homosexualité... ». Bien que le détail des mécanismes de contrôle reste inconnu à ce jour, une somme de résultats expérimentaux indiquent que l'orientation homo ou hétérosexuelle constitue une caractéristique biologique déterminée par un ensemble de facteurs hormonaux embryonnaires, nerveux et génétiques interagissant peut-être avec des caractéristiques de l'environnement familial et social (voir *Queer Science* par Simon Le Vay, MIT Press, 1996). Ces conclusions sont largement supportées par des études expérimentales qui montrent que, chez l'animal, la préférence sexuelle du mâle peut être inversée par des manipulations hormonales précoces.

Dans ce contexte, deux articles récents (*Science* n°261 : 321-327, 1993; *Nature Genetics* n°11 : 248-256, 1995) indiquaient la possibilité d'une transmission de l'homosexualité masculine par voie maternelle et identifiaient une région du chromosome X qui contiendrait un gène associé à l'orientation homosexuelle. Je ne vois pas en quoi ce contrôle génétique est plus inattendu que celui de la couleur des

yeux ni pourquoi les auteurs de ce travail doivent être critiqués. Si l'auteur de *Hello Dolly* avait lu les publications originales de Dean Hamer et son équipe, il se serait certainement rendu compte des précautions prises par les auteurs lors de la présentation de leurs résultats. Ils en ont mentionné les limites, la complexité d'interprétation et ne peuvent certainement pas être accusés de réduire l'être humain à son capital génétique.

Qu'on le veuille ou non, l'homme comme l'animal résultent du développement d'un programme génétique en interaction avec un environnement spécifique (social mais aussi hormonal). Il est donc légitime de rechercher la composante génétique qui sous-tend les propriétés morphologiques, physiologiques mais aussi comportementales (e.g. l'orientation sexuelle) d'un individu. La diffusion de ces recherches a bien entendu des conséquences sociales et légales importantes qui ont été discutées en détail (*Queer Science*, 1996). Ces conséquences sont cependant indépendantes du sérieux ou de l'intégrité des chercheurs et la recherche d'une base génétique à un comportement complexe n'implique pas nécessairement une vision hyper-réductionniste réduisant l'être humain à son capital génétique.

Jacques Balthazart  
Chargé de Cours

Le billet d'humeur *Hello, Dolly* avait pour enjeu – comme tout autre article du même genre, forcément rapide et réducteur – de provoquer un débat. Le débat est engagé, ici même, et je me réjouis qu'un homme de science de l'envergure de M. Balthazart apporte, en toute rigueur, les compléments d'information requis dans une affaire aussi complexe. Qu'il me soit permis tout de même de rappeler au lecteur que, dans ledit billet, la défiance que j'exprimais se portait bien davantage en direction des rumeurs para-scientifiques (et des représentations de l'homme qu'elles véhiculent) qu'à l'encontre des chercheurs eux-mêmes (avec ou sans guillemets).

Pascal Durand

| Diplôme                                 | Demandeurs d'emploi en 1997 à Liège | Nbre de diplômés ULg 1996-97 (2 <sup>e</sup> cycle) |
|-----------------------------------------|-------------------------------------|-----------------------------------------------------|
| <b>Philosophie et Lettres</b>           | <b>215 (19,00 %)</b>                | 143                                                 |
| Droit                                   | 60                                  | 118                                                 |
| Criminologie                            | 21                                  | 54                                                  |
| Sc. politiques et sociales              | 50                                  | 21                                                  |
| Journalisme et communication soc.       | 113                                 | 84                                                  |
| Sc. économiques et Économie app.        | 131                                 | 41                                                  |
| Sc. psychologique et Pédagogie          | 126                                 | 130                                                 |
| <b>Sciences sociales</b>                | <b>502 (44,29 %)</b>                |                                                     |
| Mathématiques                           | 13                                  | 13                                                  |
| Informatique                            | 6                                   | 17                                                  |
| Physique                                | 11                                  | 13                                                  |
| Chimie                                  | 37                                  | 15                                                  |
| Biologie                                | 88                                  | 39                                                  |
| Géographie                              | 17                                  | 36                                                  |
| Géologie et Minéralogie                 | 7                                   | 9                                                   |
| <b>Sciences</b>                         | <b>180 (15,85 %)</b>                |                                                     |
| Médecine                                | 25                                  | 128                                                 |
| Science dentaire                        | 2                                   | 23                                                  |
| Pharmacie                               | 11                                  | 48                                                  |
| Médecine vétérinaire                    | 14                                  | 127                                                 |
| Éducation physique                      | 17                                  | 10                                                  |
| Kinésithérapie                          | 13                                  | 33                                                  |
| <b>Sciences médicales</b>               | <b>82 (7,25 %)</b>                  |                                                     |
| <b>Sciences appliquées (Ing. civil)</b> | <b>106 (9,34 %)</b>                 | 229                                                 |
| Sciences agronomiques                   | 15                                  |                                                     |
| Sciences religieuses                    | 3                                   |                                                     |
| Autres formations universitaires        | 30                                  |                                                     |
| <b>Divers</b>                           | <b>48 (4,28 %)</b>                  |                                                     |
| <b>TOTAL</b>                            | <b>1 133 (100,00 %)</b>             |                                                     |

En réponse aux interrogations soulevées par la publication, dans notre précédente édition, d'une brève information relative au chômage des universitaires, nous estimons opportun de publier ici le tableau complet des chiffres publiés par le Forem. Pour interpréter ces données, il est nécessaire de tenir compte de trois choses au moins. Premièrement, les universitaires demandeurs d'emploi répertoriés dans l'arrondissement de Liège ne sont pas nécessairement titulaires d'un diplôme de l'ULg. Deuxièmement, ces chiffres n'ont de sens que s'ils sont mis en relation avec le poids relatif des différentes filières d'études dans l'ensemble des formations universitaires; pour en donner une idée approximative (les chiffres ne concernent cette fois que l'ULg et ne portent que sur l'année 1997), nous avons ajouté une 2<sup>e</sup> série de chiffres au tableau du Forem. Troisièmement, la grille des études adoptée par le Forem ne correspond pas exactement à celle des formations proposées à l'ULg. Enfin, ces chiffres ne donnent aucune indication sur le phénomène dit du "chômage caché" (travail à temps partiel, allongement des études via des 3<sup>e</sup> cycle, etc.).

### Le Quinzième Jour n° 69

Place du 20-Août 7, bâtiment A-1, 4000 Liège - <<http://www.ulg.ac.be/le15jour/>>

Conseil éditorial : Danielle Bajomée - Joseph Denooz - Jacques Dubois. Éditeur responsable : Jacques Dubois.

Rédacteur en chef : François Louis (04) 366 44 13. Secrétaire de rédaction : Nathalie Duzel (04) 366 44 14. E-mail : [le15jour@ulg.ac.be](mailto:le15jour@ulg.ac.be). Fax (04) 366 44 22.

Responsables de la page "Clic clic culture" : Christine Servais. Rédaction : 2<sup>e</sup> licence en ASC (orientation Information et médias).

Photographie : 3<sup>e</sup> année St-Luc (reportage - Chr. Plenus). Secrétariat : Joëlle Gris (04) 366 56 95. Mise en page : Claire Leroux.

Régie publicitaire : UNJEP (04) 224 74 84. Photogravure : Comegra. Impression : Imp. Frings. Avec la collaboration de Pierre Kroll.

# agenda

■ Vendredi 20 février, 20h

Conférence  
Par Léopold Wéry  
Commentaires sur les mouvements dans le monde  
CEJUL, Bât. B3 (Sart Tilman)  
Contact : 04/366.44.00

■ Vendredi 20 février, 20h

Exposé-débat  
Par Jean-Claude Lefebvre  
La voie lactée  
Institut d'Astrophysique (Cointe)  
Contact : 04/343.97.45

■ Mercredi 25 février, 18h00

Conférence  
Par Luc Herman (université d'Anvers)  
Still Crazy After All Those Years :  
Thomas Pynchon and Postmodernism  
Place Cockerill, 5<sup>ème</sup> étage  
Contact : 04/366.57.65

■ Jeudi 26 février, 12h40

Concert  
Par O. De Spiegeleir  
Beethoven, Sonate n°11 op.22; Sonate n°12 op.26  
Salle académique (20-Août)  
Contact : 04/252.38.89

■ Jeudi 26 février, 19h30

Ciné-Club  
La Belle de Moscou  
(Rouben Mamoulian, 1957)  
Salle Gothot (20-Août)  
Contact : 04/366.32.55

■ Jeudi 26 février, 20h

Conférence  
Par R. Macheroux  
La chimie pour faire parler les indices dans une enquête judiciaire  
Maison de la Science (quai Van Beneden)  
Contact : 04/252.11.14, 04/366.35.85

■ Vendredi 27 février, 20h

Conférence  
Par Christian Muller  
1997, année martienne  
Institut d'Astrophysique (Cointe)  
Contact : 04/343.97.45

■ Samedi 28 février, 14h

Loisirs  
Liège Trophy Télévie - Rallye pédestre  
Parking de la rue du Potay (en Hors-Château)  
Contact : 04/366.24.69

■ Lundi 2 mars, 20h

Débat  
Par E. Delruelle, P. Gothot, M. Lamy, l'abbé Calles  
L'euthanasie  
Amphithéâtre de l'Europe (Sart Tilman)  
Contact : 04/223.24.58

■ Jeudi 5 mars, 19h30

Ciné-Club  
Le Visage (Ingmar Bergman, 1958)  
Salle Gothot (20-Août)  
Contact : 04/366.32.55

■ Jeudi 5 mars, 12h40

Concert  
Par Th. Van Hove, M. Leblanc, P. Van Hove  
Mendelssohn-Bartholdy, Konzertstücke op.113 et 114  
Salle académique (20-Août)  
Contact : 04/252.38.89

